### departement DES **DEUX-SEVRES**

## Ville de Niort



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

**SEANCE DU 19 décembre 2003** 

Convocation du Conseil Municipal:

Réintégration du local sis 25 rue Henri Sellier au budget principal

le 9 décembre 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 23 décembre 2003

[Annexe]

Président:

Votants : 43

M. Alain BAUDIN

#### Présents:

#### Adjoints:

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard **ZABATTA** 

#### Conseillers:

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Christabelle CHOLLET

### Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

### Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.

Mme Nathalie HIBERT donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.

Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.

Mme Valérie UZANU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.

Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Jacques LAMARQUE.

M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.

Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.

M. Alain GARCIA donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

#### Excusés:

#### Conseillers:

Mme Catherine DEGUERCY, M. Jean-Louis EPPLIN

### **Direction des Finances**

### Réintégration du local sis 25 rue Henri Sellier au budget principal

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Dans le cadre de la restructuration des activités de l'AMTPU, le local d'accueil des jeunes du Clou-Bouchet situé 25, rue Henri-Sellier, n'est plus utilisé.

Il convient de retirer cet immeuble du patrimoine de la régie AMTPU et de le transférer au Budget Principal de la Ville de Niort.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la sortie de ce bien du budget AMTPU et sa réintégration au Budget Principal de la Ville de Niort,
- autoriser les écritures budgétaires et comptables correspondantes.

### LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 43
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 2

Pour le Maire de Niort **Alain BAUDIN** L'Adjoint au Maire

Luc DELAGARDE

Ordre du jour